

PRÉFET DE LA GIRONDE

---

*Direction départementale  
des territoires et de la mer  
de la Gironde*

*Division Ouest Gironde*

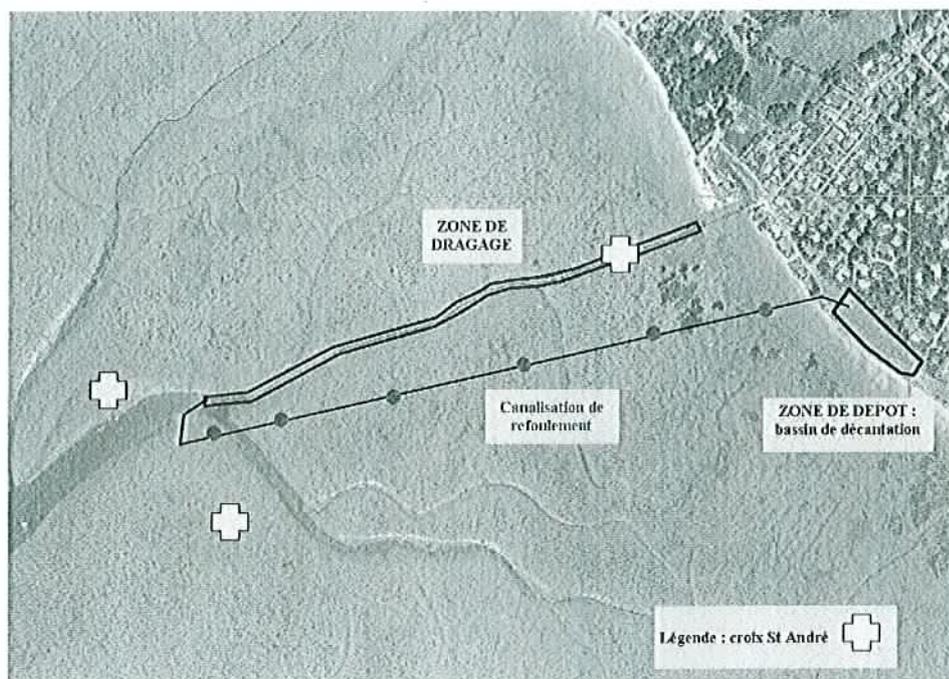
*Subdivision Territoriale et Maritime  
du Bassin d'Arcachon*

Arcachon, le 09/03/2011

AVIS AUX NAVIGATEURS DU BASSIN D'ARCACHON N° 06/2011

Commune de LANTON  
Lieu dit : Chenal de Taussat

Les usagers du Bassin d'Arcachon sont informés que des travaux de dragage vont se dérouler du  
**10 Mars au 31 Mai 2011,**  
dans le chenal de Taussat.



Les sédiments seront déposés à terre dans un bassin de décantation créé à cet effet.

Ces travaux nécessitent l'intervention de la drague stationnaire la « **Moutchalette** » et du remorqueur « **SIBA II** », ainsi que d'un important dispositif d'installations maritimes.

Les conduites de refoulement utilisées sont en polyéthylène, de diamètre 350 mm. Les caractéristiques de la drague sont :

- longueur hors tout : 25 mètres
- largeur (ponton) : 6 mètres
- largeur du travail : 25 mètres
- déplacement par papillonnage
- mouillage bâbord et tribord.

L'installation sera balisée par 3 croix de St André, situées de part et d'autre du chantier.

La canalisation de refoulement sera signalée par des bouées rouges, espacées d'environ 30m.

***En cas de doute, l'équipage est joignable par VHF sur le canal 12.***

Les usagers sont invités :

- à naviguer prudemment à proximité du chantier
- à contourner la canalisation de refoulement.

Arcachon, le 9 Mars 2011  
Le Responsable de la Subdivision  
Pierré MORIN

